



Locataire qui ne veut pas partir

Par **Eneka**, le **28/03/2009** à **19:26**

On est un couple qui va acheter un appartement. Actuellement l'appartement appartient à un membre de la famille, donc on est spécialement intéressés pour l'acheter. On a déjà signé le contrat de la promesse de vente et on devient propriétaires le 24 avril.

Le problème est que la locataire qui devait partir le 28 février est toujours là, elle a pas payé les trois dernières mois et elle a passé encore 1 mois de plus après la date d'échéance de son bail.

Une procédure d'expulsion est en cours depuis le 15 mars.

Mais on a déjà donné congé pour notre appartement actuel, on doit commencer à faire des travaux dans le nouvel appartement et cette situation nous a totalement paralysé.

On veut savoir si on peut faire quelque chose de notre côté, ou si on peut porter plainte à la police.

Par **Paula**, le **29/03/2009** à **09:24**

Bonjour,

Vous avez lancé la procédure d'expulsion et c'est bien. En revanche, il faut attendre que le jugement soit rendu par le Tribunal.

Je suis désolée, mais porter plainte ne servirait pas à grand chose. Je sais, vous trouvez ça

injuste mais c'est la loi.

Cordialement